

RÉTROSPECTIVE DES CONFÉRENCES DE L'ANNÉE AU TRAVERS DES NOTES PRISES

par Jeannine TILLON

L'expérience ayant été, semble-t-il, largement appréciée par nos lecteurs et membres de la SHFR, je remets cette année encore à votre disposition mes notes prises durant les conférences données en la salle Agricola lors de nos réunions, le premier jeudi de chaque mois, au cours de l'exercice 2012-2013 :

- Jeudi 4 octobre 2012 : *Anaximandre et la naissance de la pensée scientifique*, par Daniel HAINAUT
- Jeudi 8 novembre 2012 : *1809, 1826, deux dates charnières pour les ports de Fréjus et Saint-Raphaël*, par Bernard PRADEAU
- Jeudi 6 décembre 2012 : *L'actualité des fouilles fréjusiennes : éclairage sur les fouilles de Mangin-3, un quartier situé au nord du forum*, par Michel PASQUALINI
- Jeudi 10 janvier 2013 : *Il y a 7000 ans, des cannibales dans le Var*, par Jean COURTIN
- Jeudi 7 février 2013 : pas de conférence pour cause d'assemblée générale annuelle
- Jeudi 7 mars 2013... : *Le dernier voyage du "Prophète"*, par Jean-Pierre JONCHEREY
- Jeudi 11 avril 2013... : *Quand Sanary était capitale de la littérature allemande*, par Bernard HANNOTIN
- Jeudi 2 mai 2013... : *Les moulins de Bagnols*, par Bernard ROMAGNAN
- Jeudi 6 juin 2013... : pas de conférence pour cause de visite de Mons

J'ai essayé de capter l'essentiel du contenu des conférences, mais je souligne qu'il s'agit bien là de « mes notes », c'est-à-dire de la retranscription de ce que j'ai entendu, compris, enregistré et retenu, je demande donc aux conférenciers et à tous ceux qui connaissent très bien les sujets présentés de bien vouloir excuser les erreurs qui pourraient se trouver dans les lignes qui suivent.

Bonne lecture !

Conférences du jeudi 4 octobre 2012 de M. Daniel HAINAUT :

Anaximandre de Milet et la naissance de la pensée scientifique

Anaximandre de Milet, né en 610 avant notre ère, est un penseur grec visionnaire méconnu dont la réflexion va pourtant bouleverser la vision du monde.

Pour l'ensemble des civilisations anciennes la Terre était considérée comme étant plate soutenue par de la terre, ou de l'eau ou des colonnes comme dans la Bible, et au dessus se trouvait le ciel.

Pour Anaximandre et les penseurs philosophes de l'école de Milet, cité grecque située sur la côte occidentale de l'actuelle Turquie, la Terre en forme de caillou n'était soutenue par rien

dans l'espace, le ciel se trouvait tout autour. Cette idée était dérangeante, elle entraînait en conflit avec la pensée dominante religieuse faite de certitudes.

Anaximandre, disciple de Thalès, arrive dans un monde où la science est donc peu évoluée, les mathématiques sont du niveau de connaissances d'un enfant actuel de 8 ans, les chiffres sont encore représentés par des lettres, en revanche les connaissances en astronomie sont bien développées. S'appuyant sur ces connaissances Anaximandre est le premier Grec à construire le premier gnomon, sorte de cadran solaire qui permet de déterminer les solstices, les équinoxes et les durées. Il va proposer aussi un modèle mécanique de la représentation du monde, dans lequel la Terre est un cylindre de dimensions finies qui flotte dans l'espace au centre d'un ciel sphérique. Ainsi explique-t-il le fait que le soleil, la lune et les étoiles réapparaissent périodiquement, la Terre est immobile au centre de l'univers et les astres tournent autour d'elle, c'est ce qu'on appelle le « géocentrisme ». Cette théorie est perfectionnée par Pythagore, un demi-siècle plus tard, pour lui la Terre aurait une forme sphérique parfaite, cette idée deviendra par la suite un dogme farouchement soutenu par l'Église chrétienne.

Mais Anaximandre ne se contente pas de décrire le monde il en cherche aussi l'origine et sa théorie n'est pas loin de celle du Big-Bang. Il tente d'expliquer la naissance de la vie sur la Terre et son évolution par la relation qu'il y a entre l'évolution des êtres vivants et l'évolution climatique. Se basant sur l'observation, pour la première fois un homme émet des hypothèses pour expliquer le monde sans avoir recours à des interventions divines ou mythologiques, c'est en ce sens qu'il est le père de la pensée scientifique.

Pour en savoir plus sur Anaximandre se référer à l'ouvrage de Carlo Rovelli paru chez Dunod, *Anaximandre de Milet ou la naissance de la pensée scientifique*.

Conférence du jeudi 8 novembre 2012 de M. Bernard PRADEAU :

1809, 1826 : deux dates charnières pour les ports de Fréjus et Saint-Raphaël

Après un rappel sur la définition d'un port à cette époque – rivage sablonneux accessible abrité au fond d'une rade – la conférence s'applique à démontrer le déclin du port de Fréjus-La Gabelle au profit de celui de Saint-Raphaël. Le litige porte sur la limite entre les deux communes fixée depuis les accords de 1609 et 1651 aux rives du torrent Le Pédégal dont le cours se perdait dans un marais, l'exutoire sur la mer se faisant au fond de la baie, bien plus à l'est que l'embouchure actuelle. Cartes, plans et croquis (projection PowerPoint) et citations extraites de documents administratifs communaux et préfectoraux étayaient tout au long de la conférence les propos énoncés.

En mai 1805, un projet de port présenté par la ville de Saint Raphaël visant à augmenter vers l'ouest son rivage portuaire en transgressant la limite de l'embouchure du Pédégal est rejeté par le Conseil d'État.

En octobre 1809, le maire de Saint-Raphaël fait creuser un canal qui déplace l'embouchure du Pédégal de 200 mètres vers l'ouest. La ville récupère alors le rivage entre l'ancienne et la nouvelle embouchure du torrent, son port en fut ainsi augmenté et deux constructions s'établirent sur la partie est de cet espace. Après nombreuses pétitions des Fréjusiens et rapports d'experts, le conseil municipal de Fréjus entérina le fait sous le motif de « salubrité », mais ne dérogea en rien la limite entre les deux communes qui en resterait donc à l'ancien lit du Pédégal.

En février 1810, c'est un arrêté préfectoral qui approuve les travaux du déplacement du Pédégal mais en aucun cas le fait du transfert de la limite communale qui ferait perdre 3 hectares de terrain à Fréjus, dont une partie du rivage portuaire de Fréjus-La Gabelle. Le flou sur cette limite demeura ainsi plusieurs années.

En octobre 1825, lors de l'établissement du cadastre napoléonien qui prévoyait une délimitation précise des territoires communaux, le litige refit surface. Le géomètre expert chargé du constat écrivit que la limite actuelle du Pédégal (canal creusé en 1809) « *convenait beaucoup mieux sous tous les rapports au territoire de Saint Raphaël* », minimisant la surface empiétée sur la commune voisine à un seul hectare et omettant d'indiquer deux nouvelles constructions effectuées sur la partie litigieuse. Les deux maires signèrent le rapport, cependant celui de Fréjus émit des réserves sur les points litigieux concernant le déplacement du Pédégal.

Le 21 août 1826, un arrêté préfectoral entérinait le fait, la limite des deux communes fut déplacée au nouveau canal qui – y disait-on – « *présente une borne fixe et naturelle* » entre les deux communes. Ainsi, le préfet reprenait l'argument technique de l'expertise du géomètre mais ne citait pas le principe de convenance exprimé par l'expert dans son rapport, expert qui par là même avait outrepassé ses fonctions et orienté ainsi le pouvoir décisionnel. C'est ainsi qu'officiellement le déplacement du Pédégal fit perdre à Fréjus une partie de sa plage et donc de son rivage portuaire au profit de Saint-Raphaël qui put alors agrandir son port de pêche et de commerce.

Conférence du jeudi 6 décembre 2012 de M. Michel PASQUALINI :

L'actualité des fouilles fréjusiennes : éclairage sur les fouilles de Mangin 3, un quartier situé au nord du forum

La conférence, illustrée par un superbe diaporama, s'ouvre sur un rappel de l'histoire romaine de la région : Forum Julii, colonie romaine de la Province Narbonnaise, avait une position stratégique, les bateaux pouvant accoster facilement et faire ainsi transiter les légions plus avant dans le pays. Le territoire de Forum Julii s'étendait de Brignoles à la Siagne et de Castellane à la Méditerranée.

La plupart des événements de l'évolution de la ville se lisent dans les fouilles archéologiques lors de constructions récentes, de la sorte son histoire s'en trouve constamment enrichie et ce depuis les premiers archéologues qui se sont intéressés à son riche passé. Ainsi, on peut clairement définir trois étapes importantes dans l'évolution de la ville romaine : 1/ la fondation de l'agglomération de droit latin à l'époque de César ; 2/ la création de la colonie de droit romain par Octave Auguste entre 31 et 27 ; 3/ l'extension de la colonie à l'époque de Tibère, c'est évidemment cette partie de la ville de Forum Julii qui est la mieux connue, les constructions au cours des siècles se recouvrant partiellement.

Actualité archéologique sur les fouilles du quartier situé au nord du Forum : le *Forum*, cœur de la ville romaine se situait à l'emplacement actuel du groupe épiscopal. Les fouilles ont été effectuées donc au nord de ce quartier, de part et d'autre de la rue Aubenas, sous l'ancienne gendarmerie et sous l'actuelle gare des cars. Ces différentes fouilles (2004, 2011, 2012) montrent comment ce quartier s'est construit. Créé au début du I^{er} siècle, il connut son apogée au II^e siècle et fut abandonné au III^e siècle, ses maisons servant de carrière pour les siècles suivants. Parmi les constructions, des îlots, de 70 m par 35 m – « les insula » –, rangés de part et d'autre d'un alignement qui correspond à une ruelle, se trouvaient des *domus*, constructions plus bourgeoises, ornées de mosaïques jouxtant des ateliers et boutiques. Les fouilles des

ateliers ont révélé de nombreux potiers fabriquant des amphores pour le transport du vin, de l'huile et des salaisons de poissons. Au centre des alignements les collecteurs d'eau, *cloaca maxima*, suivent eux aussi l'évolution du quartier, ainsi on a pu voir ceux du 1^{er} siècle creusés directement dans la roche puis remblayés et d'autres reconstruits ensuite plus larges et plus profonds, surtout après l'arrivée de l'eau courante dans la ville. De nombreux débris de décor ont été trouvés : mosaïques, peintures murales, bords de tuiles ornées ainsi que de nombreux petits objets de la vie quotidienne : pièces de monnaie frappées à l'effigie d'Auguste, lampes à huile, petits ciseaux, bague en or, jeton de jeux et des objets de culte comme une plaque de marbre décorée d'une déesse.

Le programme à venir : quelques fouilles externes à la ville et le chantier de l'îlot Camelin le long de la voie ferrée.

Conférence du jeudi 10 janvier 2013 de M. Jean COURTIN :

Il y a 7000 ans, des cannibales dans le Var

Dans quelles circonstances et où dans le Var des hommes ont-ils mangé d'autres hommes? Certes il y a 7000 ans, mais voilà de quoi aiguïser notre curiosité !

La baume de Fontbrégoua à Salernes révélée par André Taxil , pharmacien de cette cité et amateur éclairé en archéologie, a été fouillée pendant près de 20 ans. Jean Courtin, notre conférencier, a repris les fouilles après lui et les résultats soumis à des spécialistes ont permis de reconstituer la vie des habitants de cet abri sous roche.

Les hommes habitaient des cavités où la lumière pouvait pénétrer, les grottes profondes servant de lieux funéraires ou initiatiques. La baume de Fontbrégoua, se trouve sur un plateau calcaire dolomitique couvert de feuillus près d'un ruisseau, elle a été fouillée sur une surface de 2 m² et sur 11 m de profondeur. Sous une couche de sable « stérile » (sans renseignements archéologiques), les premières informations livrées par les découvertes portent sur le néolithique, au-dessous des foyers plus tardifs ont été découverts et seront des mines de renseignements sur le mésolithique. La roche calcaire dolomitique très conservatrice recelait des graines, des ossements, des restes de charbon de bois, permettant ainsi de reconstituer non seulement la vie des habitants de cette grotte mais aussi l'environnement et le climat aux différentes époques.

Ainsi les foyers les plus profonds ont révélés la présence d'os de bouquetins, d'arêtes de truites et de graines de pins sylvestres ce qui informe d'un climat froid. Vers -10 000 ans, la fonte des glaciers a fait augmenter le niveau des océans ; à cette époque la végétation en ce lieu se composait de chênes, de noisetiers, de quelques pins, sous un climat plus chaud et plus humide, les graines de ces arbres et les nombreuses carapaces de cistudes trouvées en témoignent. Plus tard encore, les graines trouvées confirment la venue vers 5500 ans avant notre ère des peuplades ligures qui connaissaient la culture des céréales. Dans la région il n'y a pas de silex, or pour la fabrication d'outils en os de mouton, en bois de chêne, raclours et aiguilles retrouvés dans les fouilles le silex était indispensable, le gisement le plus proche étant celui des monts de Vaucluse il faut penser à des échanges avec les colporteurs, les nombreux coquillages troués trouvés dans la baume, peuvent faire penser à une monnaie d'échange pour le troc plutôt qu'à des colliers d'ornement, les parures en général étant retrouvées dans les grottes funéraires.

À Fontbrégoua, comme dans toutes les grottes habitées, les os des animaux consommés étaient jetés dans des fosses au fond de la grotte de manière à ne pas attirer les bêtes sauvages. Les os étaient bien raclés et les crânes ouverts de manière à en extraire la cervelle qui était consommée. Ce qui a fait la célébrité de la baume de Fontbrégoua est que des os humains ont

été trouvés avec ceux des animaux dans ces fosses au fond de la grotte et non dans un lieu funéraire ! Dans la partie droite de la grotte ont été retirés sept crânes humains : quatre d'adolescents et trois d'adultes, tous cassés pour en extraire la cervelle, avec des incisions de couteaux silex comme sur les crânes des animaux. Dans une autre fosse des côtes et des os longs brisés pour en extraire la moelle ont été trouvés et ils correspondaient eux aussi aux squelettes de trois adultes et quatre adolescents. L'examen de ces os a montré des stries de découpe au silex correspondant au dépeçage, à l'écorchage et la "décarnation", exactement les mêmes traces que sur les os d'animaux, d'où la présomption de pratique cannibale.

Cannibalisme de survie, comme les nombreux exemples rapportés dans les écrits du Moyen Âge lors des sièges de villes, ou cannibalisme institutionnel comme observé dans de nombreuses tribus lors de conflits ? On pense qu'à Fontbrégoua il s'agissait d'un cannibalisme institutionnel de conflit.

La découverte du cannibalisme au néolithique a surpris bon nombre d'archéologues, car les tribus étaient assez évoluées, mais les exemples des Aztèques et d'autres peuplades évoluées elles aussi mais pratiquant tout de même le cannibalisme institutionnel fait penser qu'effectivement il y a 7000 ans des cannibales existaient bien dans le Var.

Conférence du jeudi 7 mars 2013 de M. Jean-Pierre JONCHEREY :

Le dernier voyage du *Prophète*

La conférence nous présente les fouilles subaquatiques effectuées sur le *Prophète*, bateau coulé au cours du XIX^e siècle au cap Lardier, sur les routes commerciales habituelles près de Saint-Tropez. Gravure d'époque à l'appui (projection PowerPoint), la conférence débute par la présentation du navire. Le *Prophète* a l'aspect d'un voilier à trois mats sur lequel on a rajouté une machine à vapeur. La coque de 40 mètres environ de longueur pour 8 mètres de largeur est en fer, la machine de 80 chevaux possède une longue cheminée placée entre deux mats. Conçu par Charles Raynaud pour la « Compagnie Impériale » il fut construit dans les chantiers navals de Sète en 1857 (trois centres de chantiers navals existaient à l'époque : Sète, La Ciotat et La Seyne). Il fut affecté au transport de marchandises entre l'Algérie et la métropole. Créée en 1850 cette compagnie périclita très vite et vendit tous ses navires, dont le *Prophète*. En mars 1860, revenant de Philippeville, il devait se rendre à Marseille ; c'était un jour de grand mistral, il fut détourné sur Agay. Il reprit la direction de Marseille espérant éviter le vent et la forte houle en passant au plus près des côtes. C'est sur un récif du cap Lardier qu'il fit naufrage, il coula sans faire de victime, l'équipage ayant été pris en charge rapidement par les douaniers en faction sur la plage de la Bastide Blanche.

Pour la plongée sur une épave il faut une motopompe reliée à un tuyau pour alimenter la "suceuse à sédiments" qui permet le dévasage des éléments posés sur le fond. L'épave étalée sur une largeur de 20 mètres se trouve à 33 mètres de profondeur. À cette profondeur-là on ne peut travailler que 25 minutes d'affilée, ce qui permet d'enlever environ un demi-mètre cube de sédiment à chaque plongée. Après la mise à nu des éléments, on prend des mesures, des notes sur la topographie, on fait des croquis. À bord on compare les croquis aux documents d'époque, puis on fait un dessin en plan très précis de l'ensemble des éléments qui eux restent posés au fond de l'eau sans être déplacés. Le travail sur cette épave a duré 5 ans.

Toutes les parties en bois ont disparu (le navire avait deux ponts en bois), deux chaudières et un moteur à un cylindre ont été observés. Petit bateau de cabotage, on découvrit dans sa cargaison une grande quantité de verre cassé, verre de récupération destiné aux usines marseillaises ; des cuirs et de nombreux boutons venant vraisemblablement de vêtements

transportés en vrac et dont les tissus ont complètement disparu ; des ossements d'animaux transportés en barriques (les cerclages de fer se trouvant avec), ces os étant eux aussi destinés aux usines marseillaises pour la fabrication de la colle. Une petite cargaison de corail des côtes algériennes se trouvait au milieu de ces éléments.

Sur ce même récif se trouvent aussi: une épave romaine chargée de tuiles, une épave ligurienne chargée d'ardoises, une épave du XVI^e siècle et une tartane du nom de *Les Trois Frères*. Près de la presqu'île de Saint-Tropez ont été dénombrés quarante épaves anciennes et douze modernes, de quoi assurer encore de belles plongées aux amateurs !

Conférence du jeudi 11 avril 2013 de M. Bernard HANNOTIN :

Quand Sanary était capitale de la littérature allemande

Sanary, capitale de la littérature allemande ? Titre surprenant ! La question qui m'est venue à l'esprit : quand et pour quelle raison ? La conférence de Bernard HANNOTIN après une brève introduction qui nous donne l'origine de la ville et du nom de Sanary répond parfaitement à cette double question.

Au départ dans un golfe abrité se dressait un prieuré *Sancti Nazarii* du nom d'un soldat romain martyrisé pour s'être converti au christianisme. Ce recoin de baie, baptisé donc *Saint-Nazaire* – *San Nari* en provençal – constituait un port naturel pour Ollioules et Toulon et de ce fait eut bien du mal à devenir indépendant. Il devint une commune sous le nom de Sanary après la Révolution et c'est en 1923 qu'un décret lui donna son nom définitif Sanary-sur-Mer.

Avant la Première Guerre mondiale, un peintre allemand et ses amis français avaient choisi Sanary comme lieu de résidence. Dans les années 1920, c'est une vague d'artistes de toutes nationalités qui déferla sur Sanary. Mais c'est surtout au début des années 1930 que l'on vit s'installer quelques artistes allemands qui appréciaient le calme et la beauté incomparable des lieux, mais aussi le coût de la vie très raisonnable, certains d'entre eux connaissaient de sérieuses difficultés financières dues à l'exil, à la séquestration de leurs biens et à l'interdiction de vendre leurs œuvres dans l'Allemagne nazie. Ainsi vint s'installer dans la région une partie non négligeable de l'intelligentsia de Berlin, Munich, Prague et Vienne. Autour d'eux se constitua une véritable colonie de réfugiés qui essaima dans la région de La Ciotat jusqu'à Fréjus.

D'après l'état actuel des recherches on comptabilise, entre 1933 et 1942, environ 600 personnes d'origine allemande résidant dans la région dont 80 % dans les localités de Sanary, Bandol et Le Lavandou qui n'atteignaient pas, toute population confondue des trois cités les 10 000 habitants. La plupart de ces exilés étant des érudits, Sanary mérite donc bien, pour cette période, le titre de capitale de la littérature allemande.

En septembre 1987, et en 2012, des plaques à la mémoire de ces réfugiés furent scellées à Sanary par les consuls généraux d'Allemagne et d'Autriche.

Conférence du jeudi 2 mai 2013 de M. Bernard ROMAGNAN :

Les moulins de Bagnols-en-Forêt

La conférence est donnée alors que les recherches ne sont pas terminées ; les informations trouvées par le dépouillement des délibérations communales, des minutes notariales de Fréjus, Bagnols-en-Forêt et Puget-sur-Argens et des archives privées de M. Panthon-Martin, de Bagnols, sont donc encore partielles.

Le premier acte trouvé notifiant la possibilité de faire construire un ou plusieurs moulins sur la zone de Bagnols est daté du 9 mars 1478, il a été établi à Fréjus. Cet acte autorise un noble à bâtir et faire fonctionner pour son propre compte des moulins pendant 15 ans, après quoi les moulins reviendront de plein droit au seigneur évêque de Fréjus. Les moulins à eau pouvant tout aussi bien moudre du grain ou actionner une scie, on trouve dans un document daté du 24 février 1782 une demande de construction d'une "scie à eau" sur le torrent du Blavet. Par ailleurs, grâce à un autre acte, on a connaissance d'un moulin sur le torrent du Blavet depuis 1601, serait-ce lui qui aurait été muni d'une scie à eau en 1782 ?

Dans l'état actuel des recherches on peut dresser une liste des moulins sur la commune :

Pour les moulins à farine : il semble qu'il y ait eu des moulins à eau pour le blé, dont certains furent associés à des moulins à huile, au Planestel, au quartier des moulins, au quartier du Pont et au Blavet. Après 1794, la législation impose un paiement des meuniers en monnaie et non plus en nature, cette nouvelle loi fut difficilement mise en place par les communes.

Pour les moulins à huile : le premier acte qui mentionne un moulin à huile date de 1581. La plupart des moulins à huile (souvent associé à un moulin à blé) fonctionne à la force de l'eau, mais on note la présence aussi de « *moulin à sang* », dont la meule est actionnée par un animal. En 1827 on peut voir sur le cadastre napoléonien 6 moulins à huile sur la commune de Bagnols dont 2 sont des « *moulins à sang* » positionnés dans le village, les 4 autres moulins sont reconnaissables par leur réservoir d'eau et se trouvent au quartier des Molières, quartier Savage, quartier des moulins et quartier Maupas. Au XIX^e siècle, malgré une forte concurrence de la vigne il semble que l'oléiculture soit très rentable dans le Var, alors qu'ailleurs en Provence elle est en régression.

Pour les moulins à vent : le premier moulin à vent à Bagnols est mentionné en 1597 et appartenait pour 14 ans à un charpentier de Saint-Tropez qui en assurait l'entretien : maçonnerie, charpente et voiles. Sur le cadastre napoléonien de 1827 on trouve plusieurs moulins à vent et leur "patec" mentionnés cependant « *en ruine* » : quartier Sainte-Anne, la Chapelle, Coulet-Roulant et dans la plaine au quartier des granges et quartier l'Abreuvement, ces derniers ont donné lieu à une longue épreuve juridique entre la commune et les prétendants propriétaires (1821 à 1867).

Pour les meules "pierres à moulin": dès 1651, on trouve dans les délibérations de la communauté de Bagnols des accords passés entre la communauté et des particuliers "coupeurs de pierres" pour la location pendant 9 ans d'espaces dans l'Estérel afin d'y extraire des "pierres à moulin", sont cités les espaces des Mannelins et de Terre Gaste sur le chemin de Fréjus.

